Société (Suite et fin)

Mes premiers pas sur le trottoir P 6

Affaire Agba Bertin

Le faux clash entre le Colonel et le Ministre P 4

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 014 - Mercredi 06 avril 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Laurent Ggagbo, la ténacité exceptionnelle d'un Ménelik II au service d'une mauvaise cause

N'eût été les vies humaines gâchées, n'eût été le long et douloureux calvaire qu'il a fait subir à la Côte d'Ivoire et au peuple ivoirien, n'eût été enfin le cheval de bataille fou qu'il a enfourché, on aurait presque eu de l'admiration pour la ténacité exceptionnelle dont Laurent Gbagbo a fait preuve. Seul face au monde entier, envers et contre tous et au grand désarroi de ses amis dont la plupart ont bien été obligés de faire profil bas, l'ancien Président ivoirien aura tenu bon pendant quatre mois. D'où puisait-il cette résistance exceptionnelle proche de l'autisme qui lui a permis de conserver de nombreux fidèles autour, d'une cause perdue, une mauvaise cause. Il faut remonter loin dans le temps pour retrouver une telle capacité à résister face à l'adversité. C'est sans doute au cours des conquêtes coloniales que l'Afrique a connu des guerriers intrépides d'une telle étoffe : Menelik II, Samory Touré, Behanzin, Tchaka-Tchaka et Perempè pour ne citer que quelques uns. La plupart de ces grandes figures de l'histoire africaine ont combattu dans tous les sens du terme jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ces héros authentiques ont accepté les affres d'un siège interminable, l'exil, la déportation. Mais s'ils sont célébrés aujourd'hui comme des héros intemporels c'est bien parce que leur vaillance et leur ténacité étaient mises au service d'une cause noble. Défendre leurs peuples dans ce qu'ils ont de plus cher : la souveraineté, l'intégrité des terres léguées par les ancêtres, bref du patriotisme de bon aloi. Il est vrai que Gbagbo a tenté de donner le change en adoptant la posture d'un héros nationaliste prêt à mourir pour ne pas livrer la Côte d'Ivoire aux étrangers. Mais sa tentative de mettre la volonté de changement de tout un peuple sous le boisseau, sa volonté de défier les dieux des urnes dans la nouvelle ère démocratique a été très tôt ressentie même dans les hameaux les plus reculés comme un projet pervers, intenable et insoutenable. Comme quoi seules les nobles causes donnent du relief aux qualités quelles qu'elles soient. Il y a donc un risque sérieux que la ténacité de Laurent Gbagbo n'ait pas servi à grand-chose sinon à le confiner dans les poubelles de l'histoire. ■

La Rédaction

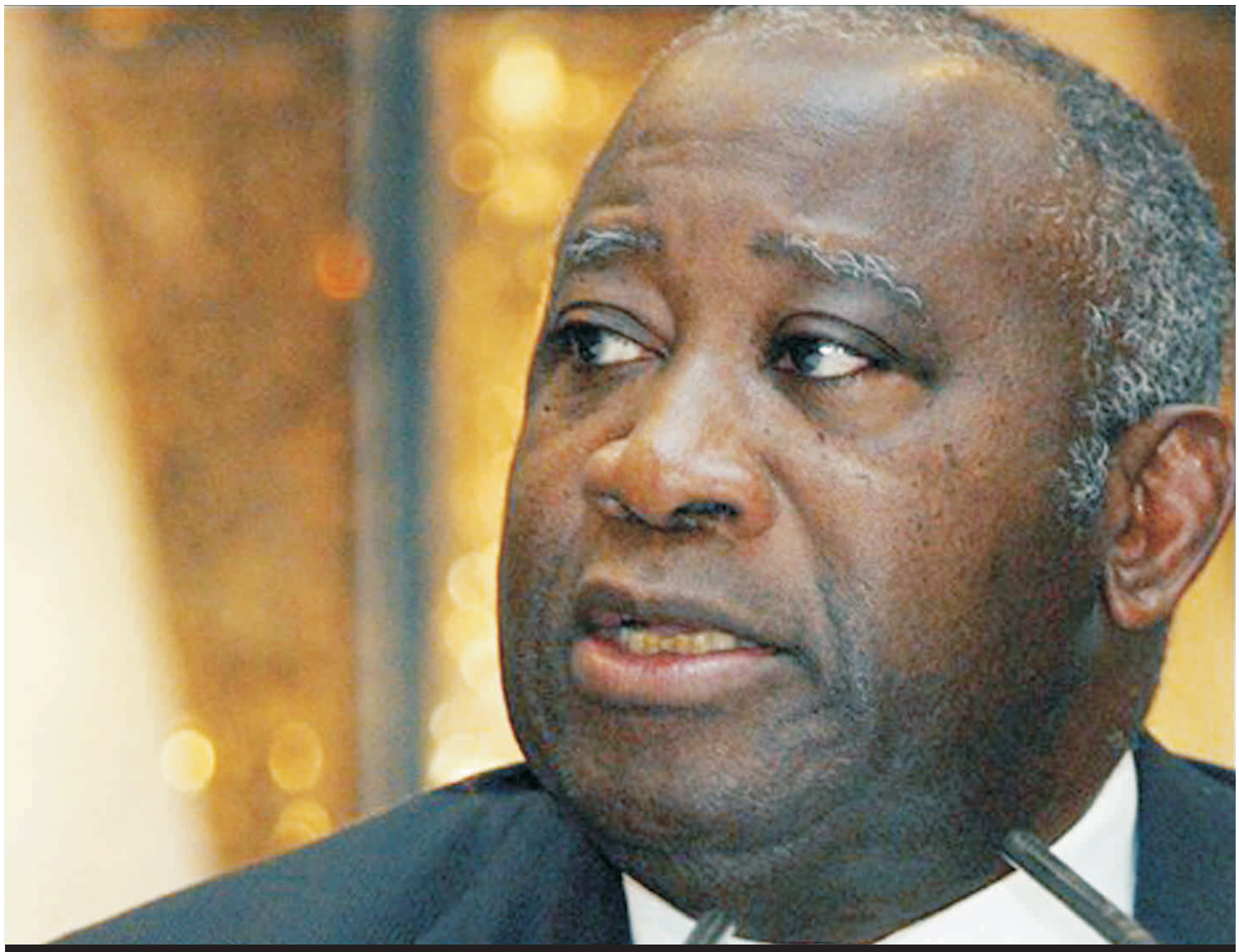

Exit Gbagbo ! La fin de l'impasse ? P 7

Nos compatriotes revenus de Libye remercient les autorités togolaises P 5

INTERVIEW: *Professeur, Kokoroko Dodzi, membre de la Commission d'experts*

"Je crois donc que le texte actuel est extirpé des dispositions liberticides..." P 2

LE LIBERAL

Interview: *Professeur, Kokoroko Dodzi*

“Je crois donc que le texte actuel est extirpé des dispositions liberticides...”

Professeur Kokoroko Dodzi

Le projet de loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation sur la voie publique et dans les lieux publics continue de faire parler de lui. Après le séminaire initié par le gouvernement permettant aux différents acteurs d'apporter des amendements allant dans le sens de l'amélioration du texte, une commission d'experts a été mise sur pied afin de faire des propositions. La commission a procédé hier au cours d'une conférence de presse à la restitution des travaux effectués. A l'issue de cette rencontre, le Libéral a tendu le micro au Professeur Dodzi KOKOROKO, Agrégé des Facultés de Droit, Directeur du Centre de Droit Public de l'Université de Lomé, Membre de ladite Commission technique.

Le Libéral : *Professeur, Kokoroko Dodzi bonjour. Où en est-on avec le projet de loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation dans les lieux publics ?*

Professeur Kokoroko Dodzi : Ce projet de loi est en bonne voie. Ce texte avait fait couler beaucoup d'encre et de salive; le gouvernement a décidé en réponse de mettre en place une commission technique pour réfléchir sur les forces et faiblesses de cette loi. Cette commission a rendu ce mardi 05 avril 2011 son rapport de réécriture. Je crois que nous avons fendu l'armure en mettant en évidence un certain nombre d'anomalies liées à ce texte. Dans ce cadre, les mesures d'interdiction des manifestations publiques sont désormais des actes faisant grief et susceptibles d'être discutées devant le juge administratif. Aussi, avions-nous circonstancié les peines prévues sans toutefois méconnaître les dispositions pénales en vigueur. Enfin, le régime de la déclaration préalable a été réaffirmé dans la dynamique des dispositions constitutionnelles.

Le Libéral : *Parlez-nous un peu de l'ambiance qui a prévalu au cours des travaux en commission*

Pr : Une ambiance bon enfant mais faite d'échanges vifs. Nous avons rapidement retrouvé des questions d'école (publicistes/privatistes). Il reste que le travail réalisé était coulé dans le moule du droit, de la citoyenneté, de la bonne foi et de la responsabilité devant l'histoire.

Le Libéral : *Est-ce qu'il y a eu certains points sur lesquels vous ne vous êtes pas entendus ?*

Pr : Nous avons eu des débats incisifs mais nous sommes toujours parvenus à des consensus car le droit, tout le droit et rien que le droit était au cœur de nos échanges.

Le Libéral: *Pensez-vous donc que les revendications de l'opposition sont dénuées de tout fondement ?*

Pr: L'opposition a eu raison de contester dans un premier temps certaines dispositions du projet de loi Bodjona. Le gouvernement a pris la mesure des choses en recourant à des techniciens du droit et aux organisations de défense des droits de l'homme dans le but d'apporter des modifications utiles. Je crois donc que le texte actuel est extirpé des dispositions liberticides et je souhaite que le débat ait désormais lieu devant la représentation nationale. Tel est le défi que ce projet de loi justifié et bienvenu dans la dynamique des articles 14 et 30 de notre Constitution lance aux acteurs politiques togolais. ■

Propos recueillis par
P. Fabrice

Micro à l’Envers

Les confrères se prononcent sur l’actualité

Sujet de la semaine: Les derniers développements en Côte d'Ivoire

Joël EGAH, DP de Info Sud

je suis peiné et indigné par le sort que les puissances mondiales réservent à la Côte d'Ivoire . Même si on réussi à installer Ouatara au pouvoir, la Côte d'Ivoire est divisée pour toujours. et la responsabilité est à imputer à Ouatara. C'est lui qui a amené la guerre dans ce pays, c'est lui qui est responsables de la fuite de ces milliers d'ivoiriens qui érrent aujourd'hui dans la sous région. Avec les 1000 morts de Douekoué, Ouatara a montré sa vraie face, celui d'un homme qui n'aime pas la Côte d'Ivoire mais ne veut que le pouvoir donc au même titre que les occidentaux lui et son valet Sorro n'aiment que la richesse de la Côte d'Ivoire. C'était un faux disciple d'Houphouet. En se joignant aux rebelles contre Gbagbo, quelle exemple l'ONU laisse pour les générations futures? Gbagbo et ses alliés ont donné un bon exemple de patriotisme, d'honneur et de dignité. Et ça personne ne peut le nier. Je crains fort que l'ONU ne paye en crédibilité pour son rôle en Côte d'Ivoire. ■

Gérard WEISSAN, DP Sika’a magazine

N’a pas souhaité qu’on publie sa photo

Ce que Gbagbo a fait jusqu'à présent, on peut l'appeler du faux nationalisme. Le vrai nationaliste fait don de sa personne et est prêt à mourir pour défendre ses concitoyens. Gbagbo lui, demande plutôt au peuple de venir constituer un bouclier humain et de mourir en masse pour lui. Ce monsieur a le grand mérite d'être le président qui a su diviser la Côte d'Ivoire en deux et d'avoir instauré la méfiance (pour longtemps !) entre les diverses populations de ce pays. Dans nos systèmes d'éducation en Afrique, nous devrions apprendre à donner plus d'importance à la philosophie, à l'étique, à la morale et à la connaissance de l'histoire. Ce sont là des disciplines qui empêchent les hommes de tomber dans certains travers. ■

Mesmer MOTCHO, DP Nouveau Reveil

Ce qui se passe en Côte d'Ivoire est horrible. Je n'aime pas la guerre, je n'approuve pas non plus l'usurpation du pouvoir. Quand on va à une éléction il faut s'attendre à gagner ou à perdre et dans le second cas, céder le pouvoir pour éviter ce qui arrive actuellement aux ivoiriens. Que cela serve de leçon à tous les africains. Il faut reconnaître que la communauté internationale a mal négocié le départ de GBAGBO qui en réalité avait le droit avec lui selon la décision du Conseil constitutionnel qui est au-dessus de la Commission Electorale Indépendante. La communauté internationale a choisi le camp OUATTARA et n'a même pas donné une suite au dialogue proposé par GBAGBO on aurait pu éviter ces nombreuses pertes en vies humaines. Je suis très remonté par l'intervention de la France et les frappes onusiennes. C’est révoltant et j'aurais pu me constituer en bouclier humain pour défendre GBAGBO si j'étais ivoirien pas pour soutenir ce que GBAGBO a fait mais pour dire non à l'attitude des occidentaux qui n'est pas loin du néocolonialisme. ■

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
585, Av du Grand Séminaire
Hédzranawoé
Tél: +228 239 04 45
+228 915 87 53
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Service Compris

Tirage
2000 exemplaires

La « contestatite aigue» un mal qui gangrène la démocratie africaine

L'année 2011, année électorale par excellence en Afrique avec pas moins de 17 présidentielles programmées sera décidément celle de toutes les tensions, tensions dues à la contestation systématique des élections, mal que le continent noir traine toujours comme un boulet après une vingtaine d'années de processus de démocratisation.

Après la République centrafricaine, c'est au Bénin qu'on assiste à une contestation d'élections. Adrien Houngbédji, la figure historique de l'opposition s'est autoproclamé Président de la République suite à l'annonce de la victoire au premier tour du Président sortant Thomas Yayi Boni par la CENA avec à peu près, 53 % des suffrages exprimés. Cherchant désespérément à faire de l'exécutif béninois un monstre à deux têtes.

La crise béninoise n'a pas eu l'ampleur escomptée par les adversaires du Président Yayi Boni, mais elle remet au goût du jour la problématique de la contestation des élections en Afrique qui génère d'abondants contentieux juridiques et politiques quand elles ne dégénèrent pas en guerre civile.

La problématique doit être abordée sans passion, abstraction faite des idées reçues.

Le rituel est toujours le même. Lors des scrutins, des opposants montent au créneau qui pour dénoncer les multiples visages : bourrage des urnes, achat des consciences, qui pour dénoncer la mise sous ordre des Institutions impliquées dans l'organisation des élections : la CEI et la Cour Constitutionnelle.

Compte tenu de la dérive contestataire qui s'installe dans le paysage électoral africain, il est difficile de faire la part des choses. Est-ce la fraude qui devient systématique ou au contraire la contestation qui devient une seconde nature chez les perdants ?

Un certain nombre de constats s'imposent :

Alors que la prime au Président sortant était devenue au fil des ans une donnée constante elle a aujourd'hui un lourd pendant à savoir, la présomption de fraude que les vaincus agitent.

On donne l'impression qu'en Afrique, le statut d'opposant assure la victoire de plein droit alors que la conquête de l'électorat n'est souvent pas gagnée d'avance.

L'exemple est donné avec les élections présidentielles de mars 2010 au Togo où toutes les garanties ont été données, mais cela n'a pas empêché les éternels contestataires de trouver à dire. Mais tout observateur avisé de la politique togolaise pouvait deviner que l'opposition togolaise courrait à sa perte dans cette élection où le Président sortant s'était pris très tôt pour aller vers les togolais même dans les hameaux les plus reculés pour expliquer la nouvelle dynamique dont il est porteur, tandis que l'opposition était encore là à ressasser les veilles querelles de leadership hésitant entre une candidature unique pour finalement voler chacun de ses propres ailes. Heureusement la communauté internationale ne s'est pas laissé duper

Les partisans d'Adrien Houngbédji en pleine contestation au Bénin

en délivrant un satisfecit sans complaisance.

La contestation du verdict des urnes est un mal qui mine la démocratie en Afrique.

Il faut reconnaître que la contestation n'est pas l'apanage de l'Afrique. D'une manière générale l'échec est difficile à accepter, c'est dans la nature de l'homme. On a assisté par exemple à une contestation en France lors de l'élection du Premier Secrétaire du PS en 2008, ainsi qu'en 2000 aux Etats Unis lors de l'élection du Président Bush. Mais là, le civisme a atteint un point tel qu'au finish, on arrive à se résoudre. Tel n'est pas le cas sur le continent noir.

Les acteurs politiques en Afrique doivent être sensibilisés à cet effet et savoir qu'autant qu'on revendique les canons des pays occidentaux en matière électorale, autant on doit s'inspirer de leur civisme car la démocratie ne se juge pas seulement à l'aune des garanties de transparence qu'on donne en amont d'un scrutin, mais aussi en aval, lorsque le vaincu reconnaît honnêtement sa défaite et félicite le vainqueur. Hélas, cette image du vaincu félicitant le vainqueur à l'issu du scrutin est rare et trop rare sous les tropiques et c'est bien dommage pour la démocratie en Afrique. ■

Dieudonné E.

Deckon désormais le point de départ des marches du FRAC

Les commerçants du grand carrefour redoutent casses et pillages

C'est dans un tonnerre d'applaudissement que la nouvelle a été accueillie, celle du transfert du point de départ des marches hebdomadaires du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC). On parle de la satisfaction d'une doléance soumise depuis belles lurettes par des marcheurs qui après un an commençaient par ressentir les effets d'un exercice qui n'était pas si aisé qu'on le pensait. La décision tombée ce samedi n'était pas un poisson d'avril même si on était à un 1er avril. Plus besoin de prendre le départ de la marche à Kondjindji sous un soleil pas du tout clément des tropiques arpentant les artères de la capitale pour atteindre la plage promise. Désormais on fera plus simple en partant du grand carrefour de Deckon. Une mesure saluée par les rescapés

Marche du FRAC

de jogging matinal de tous les samedis qui voient ainsi leurs peines soulagées avec la réduction du trajet. Dans les milieux proches de l'opposition notamment du FRAC on parle de changement de stratégie quoi de plus normale de changer une méthode qui ne se révèle pas du tout payant même si on se contente de détenir le record de la plus longue durée de contestation. Mais cette délocalisation du point de départ des marches du FRAC n'est pas du goût des tenanciers de magasins des bars restaurants et autres établissements commerciaux. Ces derniers redoutent non seulement un ralentissement des activités chose évidente mais aussi et surtout le risque des casses et pillages consécutifs aux échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre. Une inquiétude justifiée d'autant plus qu'à plusieurs reprises le FRAC a démontré qu'il n'a pas la maîtrise de ses manifestants qui parfois outrepassent les injonctions des leaders il ne faudra pas également oublier qu'une marche qui dégénère est une véritable aubaine pour les badauds qui n'attendent que ces genres d'occasion pour opérer. Vivement que les initiateurs repensent leur stratégie pour éviter aux honnêtes citoyens de payer le lourd tribut. La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres dit-on. ■

FP

LE LIBERAL

Yayi Boni prête serment

Le Président Yayi Boni

Ce mercredi 6 avril 2011, le Président élu à l'issue de la présidentielle béninoise du 13 mars 2011 prête serment. Cette autre étape qui succède à la confirmation du choix du peuple béninois par la Cour Constitutionnelle marque ainsi la fin d'un processus électoral mouvementé. Adrien Houngbégji de « l'Union fait la Nation » vient rallonger la liste des contestataires sur laquelle figurent l'opposant gabonais André Mba Obame et surtout le togolais Jean Pierre Fabre qui avait poussé la contestation à l'absurde au point de perdre son job de député. Contrairement à Jean Pierre Fabre qui n'a plus d'autre occupation que celle de battre le pavé et de drainer quelques inconditionnels dans une contestation lassée d'emprunter le même itinéraire , Adrien Houngbédji, après une marche dispersée par les forces de l'ordre, a vite retrouvé le bon sens des valeurs démocratiques et du fair play politique pour ruminer son échec en laissant la république continuer sa vie. Avec ce rapide recul volontaire ou conditionné du principal contestataire, le Bénin retrouve la face des pays aux pratiques démocratiques en voie de cristallisation. L a décision de la Cour Constitutionnelle a fait taire le débat dans un pays qui finalement exprime sa maturité en matière électorale. Aucune comparaison possible avec la terre de nos aïeux, sur laquelle, les leaders de l'opposition n'arrivent toujours pas à se faire à l'idée que depuis 2007 et les législatives, le peuple lui a tourné dos pour faire face à l'avenir. Houngbédji est un bel exemple pour les oppositions africaines qui pensent moins à corriger les erreurs qu'à crier à la fraude pour espérer s'attirer la sympathie prochaine des électeurs, la pitié et l'intérêt de la communauté internationale. ■

A. KILI

Affaire Agba Bertin

Le faux clash entre le Colonel et le Ministre

Désormais le Directeur Général de OPS est transféré dans une autre maison de détention à l'intérieur du pays pendant que les investigations se poursuivent. Mais la grande intrigue dans cette ténébreuse affaire d'escroquerie aux longues tentacules, aura été l'implication présumée ou vraie de deux hautes personnalités togolaises : l'ancien Ambassadeur du Togo au Ghana Jean Pierre GBIKPI et l'actuel Ministre de l'Administration Territoriale Pascal BODJONA.

Le premier a été gardé à vue pendant quelques jours avant d'être relâché alors que le second qui n'a pas été officiellement impliqué aurait tout simplement été cité par le principal acteur le sieur Agba Bertin comme étant l'une des personnalités à qui il aurait versé des pots de vin.

Devant le juge le sieur Agba Bertin se serait rétracté face à ses premières déclarations et à une certaine presse de laisser libre cours aux délires et insinuations des plus incongrues.

Le Colonel MASSINA de l'ANR avait été indexé, par des journalistes à la solde de qui on sait désormais, d'avoir torturé et obligé le prévenu pour qu'il cite le

M. AGBA Bertin

nom du Ministre afin qu'il soit emporté par ce qu'on qualifie de l'une des plus grosses escroqueries de l'histoire du Togo.

Le Colonel avait été présenté comme le pion qui devait fournir au Président de la République l'argument pour se défaire du Ministre Pascal BODJONA.

La trouvaille a fait sourire l'entourage des principaux intéressés. Le clash annoncé était tout simplement un faux. Seules les investigations prochaines situeront les uns et les autres sur les implications politiques et économiques de cette affaire. ■

Alfred KILI.

Mise en œuvre du PNIASA

Le Ministre Ewovor à la rencontre des lauréats du FNPT

Le Ministre EWOVOR

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Messan Kossi Ewovor a présidé la semaine dernière, une série de réunions techniques d'échanges sur la mise en œuvre du programme national d'investissement et de sécurité alimentaire (PNIASA) dans les villes de Kara, Sokodé et Tsévié.

Entouré des experts de son département et des différents acteurs du monde agricole, le ministre a eu à éclairer les différents producteurs lauréats du 3ème forum national des paysans Togolais, des régions de la Kara, Centrale et Maritime.

Ces rencontres ont pour but d'attirer l'attention des organisations de producteurs agricoles (OPA) sur les projets prioritaires du PNIASA en vue de leur adhésion à ce programme qui va bientôt démarrer.

C'était également l'occasion pour le Ministre de procéder à une large diffusion des informations auprès des producteurs à la base sur les décisions de la troisième édition du forum national du paysan togolais concernant le prix de cession des intrants. En effet au 3e FNPT, il a été convenu que l'engrais soit vendu aux producteurs à 11.000 F au lieu de 15 500 comme l'exige la nouvelle donne. La rencontre a également permis au ministre et ses collaborateurs de dresser avec les producteurs le bilan de la campagne 2010-2011. La préparation de la saison agricole 2011-2012 a été également au centre des discussions. ■

BRHOOM Kwamé

Education/ Université de Lomé

ISMD en remplacement de l'IUT de Gestion

L'institut Universitaire de Gestion (IUT de Gestion) va refermer ses portes dans quelques mois pour laisser place à une nouvelle école supérieure qui englobera notamment les domaines du management et du développement. Cette nouvelle école n'est autre que l'Institut Supérieur de Management et de Développement (ISMD). Cette nouvelle école vise à répondre aux nouveaux défis de la mondialisation où l'éducation joue un rôle important

C'est une décision qui a été prise au conseil des ministres du 30 mars. L'institution de cette filière rentre dans le cadre de l'application du système LMD, veci en vue de délivrer une formation de qualité et diversifiée dans des conditions d'études optimales aux étudiants togolais. C'est une initiative qui vise à rétablir un lien entre la formation et l'emploi par de nouveaux programmes. L'université voudrait ainsi retrouver son prestige d'antan que les écoles de formation lui ont subtilisé depuis les années 90.

En effet, pendant longtemps, l'université de Lomé avait essuyé de vives critiques en ce qui concerne l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Ce qui expliquerait le taux élevé des diplômés chômeurs au Togo. Par cette nouvelle filière, elle s'engage donc dans la dynamique des besoins réels des entreprises de l'administration publique et de la création d'emploi. L'Institut Supérieur de Management et de Développement vient renforcer les Ecoles et Départements qui existaient déjà.

Le LMD, la Licence, le Master et le Doctorat sont les nouveaux diplômes délivrés par les universités aussi bien au Togo que dans le monde entier. ■

B.K.

Nos compatriotes revenus de Libye remercient les autorités togolaises

M. Kekeou Watahibou, Président de l'ARTL

Les ressortissants togolais lors du regroupement en Tunisie

Depuis le 19 mars 2011, 276 togolais résidant en Libye ont été rapatriés au bercail par les autorités togolaises qui ont sollicité, comme la plupart des pays africains et asiatiques l'assistance du HCR et de l'Organisation Internationale pour les Migrants basée à Genève en Suisse. A ce jour la plupart d'entre eux sont rentrés chez eux en famille en attendant leur réinsertion ici ou éventuellement leur retour en Libye au cas où la situation là- bas s'améliorerait. C'est dans cette situation de désarroi, d'impatience et d'inquiétude que ces derniers apprennent par voie de presse qu'ils ont été laissés pour compte par les autorités de leur pays et que d'autres togolais étaient sacrifiés en Libye et totalement à la merci de la guerre. Des allégations qui ont écœuré et choqué l'Association des Ressortissants Togolais en Libye (ARTL) qui a souhaité apporter plus d'éclairage sur les conditions de leur retour et sur la situation générale des togolais qui sont toujours en Libye malgré les risques encourus depuis le début des frappes de la coalition le 19 mars 2011. C'était à travers un point de presse organisé le lundi 4 mars 2011 au Centre Communautaire de Lomé Tokoin, en présence des journalistes et de quelques responsables du Ministère de l'Action Sociale et de la Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés.

D'entrée de jeu M. KEKEOU Watahibou Moubachr, Président de l'ARTL a exprimé sa déception face à l'interprétation et aux tentatives de récupération qui entoure leur périple : « Nous sommes écœurés que cette situation soit récupérée à d'autres fins parce qu'à aucun moment nous n'avons douté de la volonté des autorités togolaises de nous venir en aide. » Dans la phase explicative des conditions de leur rapatriement, les responsables de l'ARTL ont indiqué que c'est depuis le 18 février 2011, date de début de la Révolution Lybienne et de la montée des violences que leur association s'est rendue à la résidence de l'Ambassadeur NAMBIEMA Daoudou Wattara, ambassadeur du Togo en Lybie pour lui faire part de leur souhait de rentrer au pays. A leur préoccupation, l'ambassadeur leur avait répondu qu'il avait déjà été saisi à cette même fin par le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile à qui le Chef de l'Etat avait demandé de faire le nécessaire pour la sécurité des ressortissants togolais en Libye. C'est ainsi que l'Ambassadeur a demandé à l'ARTL de recenser tous les compatriotes togolais désireux de renter. Une première liste fut donc envoyée à la Présidence de la République, au Ministère des Affaires Etrangères et au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. Dès le 20 février des informations parvinrent déjà à l'ARTL que des dispositions urgentes étaient prises en vue de leur imminent rapatriement. Devant le refus des avions civils de survoler l'espace aérien libyen, le Président de la République a entrepris des démarches auprès de l'Organisation Internationale des Migrants (OIM) pour le transport des togolais. En dehors de certains rares pays occidentaux comme le Canada, plusieurs autres pays notamment d'Afrique et d'Asie ont dû aussi solliciter l'entremise de l'OIM pour le transport de leurs ressortissants. Sur le 726 togolais qui avaient préalablement émis le vœux de revenir (sur un total de plus d'un millier de togolais résidents en Libye) quelques uns seulement se sont joint s au convoi pour le regroupement en Tunisie en vue du départ. Selon le Président de l'ARTL, ces désistements sont dus à l'accalmie momentanée que Tripoli a connue. Après le regroupement c'est l'ambassadeur lui-même qui a assuré le convoi des togolais en Tunisie, il sera d'ailleurs le seul diplomate à suivre ses ressortissants jusqu'au camp de regroupement où, il y avait plus de 30 communautés qui attendaient d'être rapatriées dans leurs pays respectifs. Cette présence du diplomate selon l'ARTL sera d'une pression supplémentaire sur les responsables de l'OIM qui n'ont pas hésité à programmer les togolais dès le lendemain de leur arrivée en Tunisie. L'ambassadeur togolais fera un second tour en Libye pour convoyer un second groupe retardataire ce qui explique l'arrivée tardive d'un second groupe de rapatriés.

Prenant la parole à son tour M.GANI Koffi, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Action Sociale a rappelé qu'en de telles circonstances « Aucun gouvernement ne peut rester les bras croisés » avant d'ajouter que les compatriotes qui sont en Libye et qui ont décidé de regagner leur pays se sont dirigés vers les lieux de regroupements. Selon lui, s'il y a d'autres compatriotes qui sont restés et qui estiment ou qui ont espoir que les choses vont rentrer dans l'ordre, naturellement que le Togo ne peut pas les obliger à rentrer. M.GANI Koffi n'a pas manqué de préciser que pendant plus de deux semaines certains des rapatriés qui attendaient leurs bagages avant de regagner leurs familles respectives, avaient été pris en charge au Centre Communautaire de Tokoin et sur le Site de la Foire Togo 200. Il a conclu en ces termes : « L'heure est à la solidarité en faveur de nos frères qui sont arrivés démunis. Nous convions tous les togolais à la solidarité agissante pour la réintégration de nos frères. »

Les premiers responsables de l'ARTL ont présenté leurs excuses au Président de la République par rapport aux tentatives de récupérations malsaines qui entourent leur retour, avant de lui témoigner leur gratitude, ainsi qu'aux autres institutions que sont le HCR et OIM. L'association serait en contact permanent avec le Chef de l'Etat en vue de trouver les voies et moyens de leur éventuel retour en Libye ou de leur réinsertion au Togo. ■

Schmidt EZA

Culture/Mine de Crayon

De la réussite pour un premier essai

Le premier Festival International de dessins de Lomé "Mine de Crayon", s'est achevé le 31 mars dernier. Démarré le 15 mars au Centre Culturel Français de Lomé, ce festival a eu pour objectif de créer un cadre d'expression pour les dessinateurs, les caricaturistes et autres artistes qui exercent dans le domaine du dessin d'art.

Durant deux semaines donc, dessinateurs, caricaturistes, bédéistes, graffiteurs, sérigraphes et autres portraitistes étaient à l'honneur au Centre Culturel Français dans le cadre de ce festival qui était à sa toute première édition. Une quinzaine d'artistes évoluant dans le domaine des desseins d'art ont pris part à ce festival initié par le journal de la bonne humeur Sika'a et l'association "Or Noir". Durant la période du festival, ces artistes ont eu à exposer leurs œuvres composées entre autres de dessins classiques, bandes dessinées, dessins d'art, graffitis, caricatures. Ces artistes se sont partagés leurs expériences et leur savoir faire dans leurs différents domaines au travers des ateliers, des résidences, des rencontres professionnelles qui ont meublé les activités du Festival Mine de Crayon. Un diplôme de participation a été délivré à chacun de ces artistes qui ont participé au festival. C'était à la clôture le jeudi dernier en présence du Ministre Yacoubou Ahmadou des arts et de la culture du Togo qui s'est vu décerné le prix de l'excellence par les organisateurs pour son implication effective dans la promotion de la culture togolaise. L'icône de l'art togolais Paul Ahyi a été aussi distingué à titre posthume. Au rang des distinctions, le CCF et son directeur n'ont pas été du reste. Ils ont reçu le prix spécial Festival Mine de Crayon. Les élèves Kponor Kodjo et Agbevivi Elom, ont eux reçu les deux premiers prix du concours de dessins organisé dans le cadre du festival Mine de Crayon, à l'intention des collégiens et lycéens. Après la clôture, le décrochage des œuvres exposées, le 2 avril, a fait l'objet d'une cérémonie de vente au cours de laquelle des jeunes dessinateurs ont vendu certaines de leurs représentations, aux amoureux des arts. ■

B.K.

LE LIBERAL

Société (Suite et Fin)

Mes premiers pas sur le trottoir

RECAPITULATIF

L a semaine dernière l'équipe de votre journal était sur l'un des boulevards les plus chauds de Lomé, le boulevard du 13 Janvier, celui qui ne dort jamais la nuit et qui offre dangereusement moult plaisirs à ceux et celles qui le fréquentent. C'est dans la pénombre d'un bar que nous avons fait la connaissance de Clarisse, une jeune fille de 19 ans qui venait d'abandonner les études afin de se débrouiller pour s'assumer elle-même. Son objectif était de rassembler la moitié de quatre vingt mille francs que sa maman, une presque célibataire, revendeuse de fruits et de charbon, avait refusé de lui donner. A la différence des autres respectueuses qui arpentaient toutes les nuits le boulevard à la recherche de la clientèle avide de bonheur sexuel, Clarisse était plus classe et moins déshabillée. Difficilement, elle passerait pour une prostituée.

La jeune fille était désœuvrée la nuit de notre rencontre. C'est dans ces conditions que notre contact a viré à l'amitié et aux confidences qui nous nous révélé que Clarisse faisait ses premiers pas sur le trottoir et croyait avec assurance qu'elle n'en avait pas pour longtemps et que bientôt son objectif serait atteint et qu'elle reviendrait se marier comme toutes les bonnes filles de nos quartiers. Comme promis, nous avons tenté et réussi à retrouver les traces de la nouvelle venue sur le trottoir, ce n'était pas assez difficile à faire, nous avions son numéro de téléphone et savions également dan quelle sphère la retrouver. Clarisse était heureuse de notre appel et nous remercia pour le transport que nous avions pris en charge la dernière fois. Sans hésitation, elle nous donna rendez-vous le lendemain aux environs de 19 heures dans les environs de l'Institut Quenum à Gbadago. Nous étions surpris de l'heure et du lieu du rendez-vous. Nous serons d'ailleurs beaucoup plus surpris quand nous constaterons une fois sur place que Clarisse nous invitait chez elle à la maison. Elle se comportait naturellement comme un fille ordinaire et nous demanda d'attendre un peu l'arrivée de sa maman pour qu'elle nous la présente et qu'elle prenne la permission pour sortir avec nous. Nous croyions tomber des nues et nous déclinâmes l'offre que nous trouvâmes trop lourdes de responsabilité face à une fille aux mœurs légères que nous n'avions rencontrée que la veille dans un lieux pas du tout indiqué. Nous avons cherché un prétexte pour nous excuser et finir avec cette exposition et cette familiarité qui nous mettait déjà mal à l'aise. Clarisse comprit rapidement notre embarras, nous demanda d'attendre un peu. Elle rentra dans la chambre et sortit cinq minutes plus tard totalement métamorphosée. Elle n'avait rien de la fille sale et presque naïve que nous avons rencontrée la veille et qui nous faisait presque pitié par ce qu'inconsciente de ce qu'elle faisait. C'est une véritable bombe qui se pointa devant nous pour nous dire : « Allons-y ! Comme tu ne veux pas faire la connaissance de maman dis-moi au moins où tu m'amènes ce soir ? » C'est à peine si nous l'écoutions parler, nous étions totalement subjugués par sa beauté. Un maquillage d'une perfection qui mettait en valeur sa fine bouche et ses beaux yeux d'une blancheur immaculée. Une mini jupe en Jeans usé, un haut marron décolleté qui laissait entrevoir ses jolis seins de couleur orange satinée dont on ne douterait pas de la fermeté. Cette fille là n'avait rien d'une prostituée. Elle reflétait la beauté dans sa base pure et imperturbable. « Là où tu veux » avons-nous répondu. Clarisse prévint donc une de ses voisines qu'elle rentrerait bientôt et demanda à celle-ci de prévenir sa maman dès son retour. Du quartier Gbadago, le taxi nous amena sur le Boulevard chez AKIF, Clarisse avait faim et voulait emporter un Hamburger qu'on irait tranquillement déguster une fois à la maison. Pour vous dire la vérité, nous étions coincés entre l'envie de céder et celle de poursuivre notre investigation. Pendant qu'on attendait que le Hamburger soit emballé, Clarisse recevait coups de fil sur coups de fil. Des copines et plusieurs autres connaissances voudraient savoir sa position en ce second jour du week end. Dès qu'on quitta AKIF, à notre demande pour gagner du temps, un autre taxi nous transporta non loin de chez nous dans un bar calme où, nous pourrons causer un peu. A peine arrivée dans le bar, Clarisse nous posa la surprenante et salvatrice question : « Pourquoi ne veux-tu pas m'amener chez toi. Es-tu déjà marié ou simplement fiancé. Ne sois pas du tout embêté de me dire la vérité. Tu sais je suis une fille et je comprendrai facilement ta situation. Si je suis là c'est parce que tu m'as marquée hier avec ta gentillesse et tout. Je suis là pour te faire plaisir, sinon j'ai plusieurs rendez-vous aujourd'hui ». Nous ne pouvions attendre une meilleure occasion pour échapper à la très grande tentation qui nous invitait à consommer et à être en porte à faux avec l'objet de notre mission. Nous avons donc avoué que nous avions une fiancée qui vivait pratiquement à la maison avec nous en permanence. A notre énième surprise Clarisse ne trouvait pas d'inconvénients et nous proposait d'ailleurs un hôtel non loin du bar dans lequel nous étions. Nous n'avions pas imaginé cette option. C'est alors que nous avons demandé à

Ambiance à Panini sur le Bd du 13 Janvier

la jeune fille combien cela nous coûterait finalement si on passait du bon temps avec elle. Elle nous dévisagea avec un sourire amusé avant de demander : « Combien un jeune banquier (Ndlr : à notre première rencontre nous nous étions présenté comme un banquier de la place) comme toi, était prêt à offrir à une fille comme moi. » Je ne savais quoi répondre. Instinctivement, nous nous sommes finalement ressaisis pour lui proposer de laisser tomber cette histoire d'hôtel et que nous ne souhaitions que devenir un ami tout simplement.

Elle nous sourit et nous demanda d'arrêter d'être timide. Nous ne répondions pas. Elle comprit alors que notre dernier séjour sur le trottoir n'avait rien à voir avec une quelconque envie de nous faire une femme. Elle était entre déception et soulagement. Elle nous fit la confidence qu'elle n'était pas une prostituée à proprement parler. Chez elle personne ne savait qu'elle sortait la nuit. Aussitôt, elle ramassa son sac à main sur la table nous regarda fixement avec un sourire un peu forcé avant de nous faire ses adieux. Cette fois-ci, elle refusa d'abord le billet que nous lui tendions pour son transport. Nous avons du insister avant qu'elle n'accepte. Avant de partir, elle nous demanda de ne plus l'appeler et qu'elle nous appellerait elle-même le moment venu.

Comme dans un songe, qui finissait en tout cas bien pour nous, c'est du dos que nous avons vu s'éloigner Clarisse, notre expérience avec une nouvelle respectueuse sur le trottoir. Nous l'avons échappé bel, peut-être pas qui sait ?■

Le Briscard

Présélection du concours Break Dance Academy

Quatre groupes en final

Groupe de Breakdance en prestation

La phase préliminaire du concours de danse urbaine initié dans le cadre du festival Africarythmes s'est tenue le samedi dernier à Lomé. Au total neuf (9) groupes étaient en lice pour décrocher les quatre billets décisifs pour la grande finale. Ce sont les groupes Freeback, New star, Dancing Star, Mags Crew, Black Team, Blood Migthy, Syle 2 Ouf, No Limit, et Street Clan qui se sont présentés au jury composé des frères Abass et Raouf TCHAKONDO et de Sénam AWUKLU pour la présélection. C'est donc sous l'œil vigilant de ces différentes personnalités que les 9 groupes ont fait leur prestation et exposé tous leurs talents sur la piste de danse. Ce qui faisait le bonheur du public qui a visiblement kiffé. La sélection des groupes a porté sur des critères comme la technique, la musicalité de la prestation, la tenue des danseurs sur scène, etc. Après les différents passages des différents groupes, quatre groupes ont eu la chance d'être retenus pour la grande finale qui aura lieu le 24 avril prochain au Stade Omnisport de Lomé, terrain de Basketball. Ce sont les groupes Dancing Star, No Limit, Style 2 Ouf et Freeback. Ces quatre groupes promettent du feu lors de la grande finale. Chacun dans son envie d'être le vainqueur promet venir à la grande finale avec des figures de style bien meilleures. Ils seront accompagnés lors de cette grande finale par des artistes de la chanson comme Edem Ayigbé du Ghana, Instinct Killer de la Guinée et les 100 Papier du Togo. Notons que le Festival même démarre le 21 avril prochain.■

BRHOOM Kwamé

Musique

Eustache K'mona en maître à Denyigban

Le grand guitariste soliste togolais Eustache était en vedette au Centre Culturel Denyigban le vendredi 1er avril dernier. Il a exposé au public venu l'apprécier son autre talent qu'est la chanson. Pendant plus de deux heures, Eustache avec tout son talent tant en guitare qu'en chanson a comblé les attentes d'un public totalement acquis à sa cause. Avec sa capacité de chanter en français, en mina qu'en Kabyè, l'originaire de Kouméa n'a pas manqué d'aborder des thèmes aussi diversifiés dans les chansons qu'il a eu à interpréter au cours de ce Café Concert. Entre autres thèmes abordés par Eustache K'mona, la misère, le pardon, la réconciliation, la débrouillardise, bref des problèmes qui minent la vie quotidienne des togolais et qui obligent parfois certains jeunes à se donner au vol, au braquage, à la drogue, etc. Ce que dénonce l'artiste qui convie les jeunes à une prise de conscience et au « Djave » (la débrouillardise) comme on l'appelle à Lomé. Plusieurs artistes sont venus soutenir leur frère à ce café concert. Parmi eux, Santi Dorime, Amen Jah Cissé, Menthal, Folo, Apnondas, etc. C'est Chief Akpakou un autre guitariste chanteur qui a assuré la première partie de ce concert qui a vu également la prestation improvisée des artistes précités au côté d'Eustache à l'exception de Santi Dorime. C'était un concert aux allures quelque peu comiques de par le ton et le traitement des thèmes qui n'ont pas laissé les spectateurs indifférents. Ceux-ci ont pris une part très active dans ce café concert au rythme dansant où plusieurs genres de musique se succédaient. De la world musique, de la tradition, du jazz, du rap, du slam, tout y était. Et c'était un vrai régal pour les spectateurs qui n'ont pas regretté leur participation à ce café concert.■

BRHOOM Kwamé

Exit Gbagbo ! La fin de l'impasse ?

A l'heure où nous mettions sous presse, tout était réuni pour que la crise née de l'élection présidentielle de novembre 2010 connaisse enfin son épilogue.

Quatre jours seulement après avoir lancé leur assaut final, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) favorables à Alassane Dramane Ouattara le Président élu et reconnu par la Communauté internationale touchent enfin au but.

Laurent Gbagbo s'est enfin résolu à faire ce qu'il aurait du faire dès le début : négocier son départ et mettre à l'abri ses proches.

Il a donc fallu une offensive conjointe des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), des forces de l'ONUCI et des forces de l'opération licorne pour mettre un terme à la descente aux enfers qui menaçait le pays de Félix Houphouët Boigny.

Depuis le 28 novembre 2010, toutes les tentatives de règlement pacifique ont échoué et la solution ne s'obtiendra finalement qu'au bout de la Kalachinikov.

La messe est donc dite et le désormais ancien Président Gbagbo a tellement eu recours à la ruse dans son parcours que les plus prudents doutaient encore hier soir de la sincérité sa démission annoncée. Aucune précaution n'est de trop quand il s'agit de Gbagbo ont sans doute pensé les Français qui ont exigé un document dûment signé pour sceller son départ.

Tout semble indiquer que Gbagbo va tenter de manœuvrer jusqu'à son dernier souffle. Mais beaucoup de questions se posent d'ores et déjà sur l'après-Gbagbo.

Ggagbo demande la protection des Nations Unies mais quelle destination prendra-t-il ? Quittera-t-il la Côte d'Ivoire ? Quels sont les pays qui sont disposés à l'accueillir ? Les regards se tournent vers l'Afrique du Sud et l'Angola qui ont soutenu Gbagbo jusqu'au seuil de l'intolérable. Le Bénin n'est pas à exclure, Simone Gbagbo y ayant fait une acquisition immobilière très récemment.

A moins que l'ancien Président ivoirien ne devienne le prochain pensionnaire du centre de détention de la CPI à Scheveningen dans la banlieue de La Haye où croupissent déjà Jean-Pierre Bemba, Thomas Lubanga, Charles Taylor et bien d'autres encore.

L'heure semble donc avoir sonné pour ADO qui attend depuis 20 ans d'accéder à la magistrature suprême de la Côte d'Ivoire. Mais tout porte à croire qu'il s'apprête à s'asseoir sur un siège cousu d'épines et de ronces. C'est une tâche immense qui l'attend et d'aucuns se demandent par où l'ancien Premier ministre d'Houphouët va commencer pour reconstituer ce pays en

Le Président Laurent Gbagbo

lambeaux. Par ailleurs comment va-t-il procéder pour réunir dans un même creuset toutes les forces hétéroclites qui l'ont aidé à s'asseoir dans le fauteuil présidentiel?

Ce sera une véritable quadrature du cercle.

Mais son ascension au pouvoir est à tout jamais marquée du sceau de la tragédie. Le massacre de Douékoué restera comme une tache sur ses habits neufs de Président .Sans oublier le fait que l'entrée dans la danse des forces de l'ONUCI et LICORNE, dont le rôle a été décisif contribuera à renforcer l'idée selon laquelle il est l'homme de l'extérieur. ■

Dieudonné E.

Ange Félix PATASSE n'est plus

Ange Félix Patassé

L'ancien Président centrafricain Ange Félix PATASSE a tiré sa révérence hier 5 avril à Douala au Cameroun où il était admis pour des soins. Agé de 74 ans l'homme politique est très bien connu au Togo où il a résidé durant son exil avec son épouse Angèle originaire de Kouméa(Kozah) dans le Nord du Togo et décédée quelques années plus tôt. Plusieurs fois ministre, il présidera aux destinées de la Centrafrique entre 1993 et 1999. Il fut renversé par un coup d'Etat en 2003 par l'actuel Président François BOZIZE. Accusé d'avoir détourné 70 millions de fcfa, PATASSE sera condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés il ne retrouvera sa terre natale que grâce à une loi d'amnestie. Il prend part au dialogue ce qui lui ouvre les portes de la présidentielle de 2010 remportée au premier tour par Bozizé. Des résultats qu'il a contesté. ■

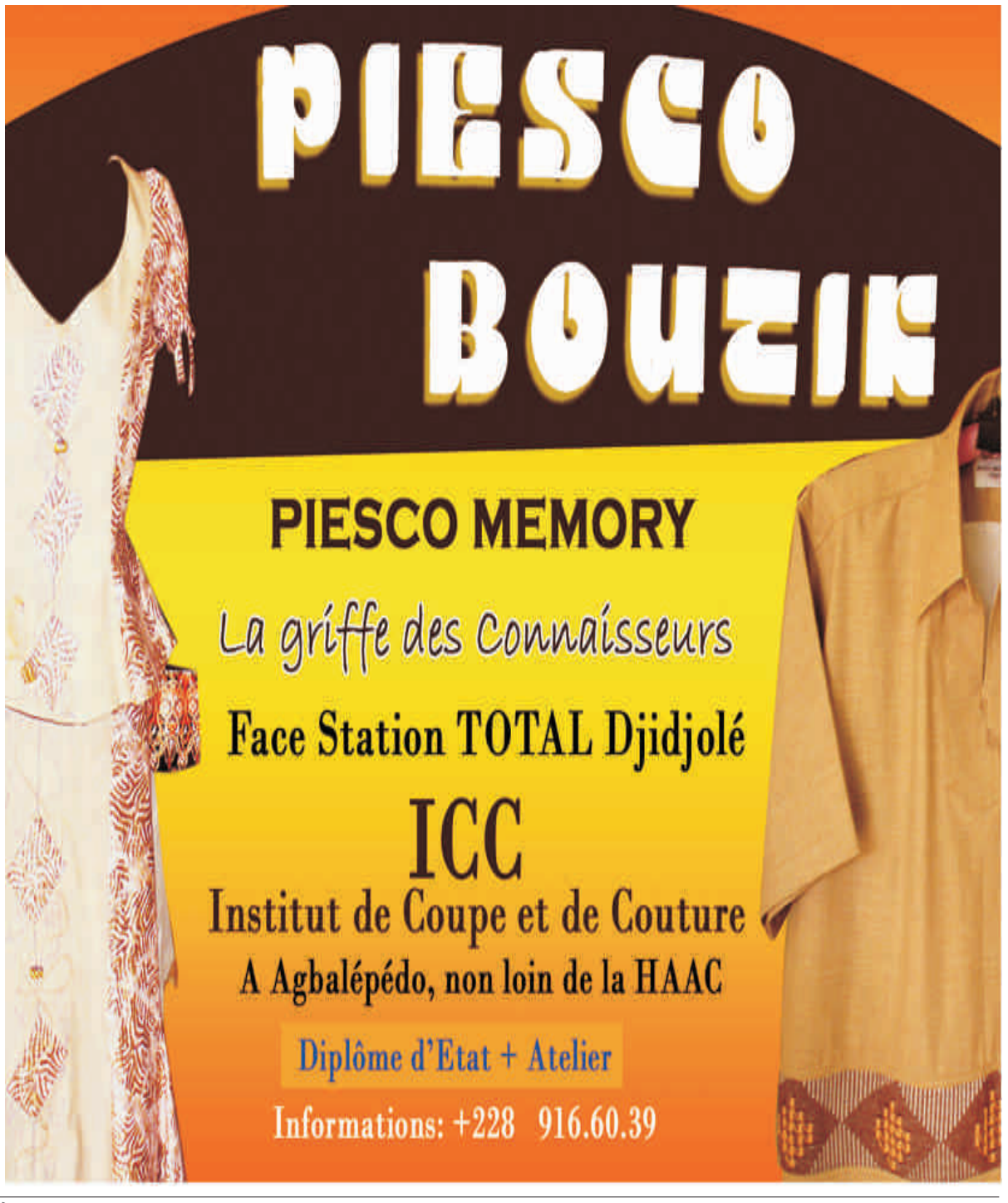

Foire Artisanale
FA
TOGO
Un concept
Afric@world
Foire Artisanale du Togo
4e Edition
CRM
TOGO
Le Label de l'Artisanat Africain
SOKODE
Du 29 juin au 10 juillet 2011
EXPOSITIONS - VENTES
CONFERENCES - DEBATS
PRESTATIONS D'ARTISTES
DEFILES DE MODE
EXHIBITIONS NOCTURNES
DINER GALA
TOUR: CARAVANE
CONCOURS MISS
Thème : L'Artisanat comme facteur de développement économique et culturel
MISS FA TOGO
PARTENAIRE OFFICIEL
DIRECTION GENERALE des IMPOTS
TOGOCEL
DTCI
MIDNIGHT Sun
CEET
CENTRO
TdE
moov
SGI Togo
Eau Vitale
RAMCO
btd
LEGENDE
Radio Lomé
CITY FM
TOGOREVEIL
NANA FM
FA TOGO